

Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Résidence Peyregourde sur la commune principale de l'AIOT Residence Peyregourde 33500 Libourne.

La référence de votre dossier est A-3-LVCMFAT28 et concerne une demande de type "une déclaration de cessation d'activité"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 04/01/2023 à 09h35 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX(pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX(pour rappel, déclarant)
- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX(pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de cessation d'activité**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
-

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **40320025600440**

Organisme : **QUALICONSULT SECURITE**

Nom : **CHAMBON**

Prénom : **Jessica**

Fonction : **SAS société par actions simplifiée**

Adresse électronique : **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

Téléphone portable : **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

Personne morale

N° SIRET **45820496300029**

Raison sociale **DOMOFRANCE**

Forme juridique **SA de HLM à conseil d'administration**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

110 AV DE LA JALLERE

Quartier du Lac

33300 BORDEAUX

Signataire

Nom : **COUTURIER**

Prénom : **Benjamin**

Qualité : **TECHNICIEN GROS EQUIPEMENTS**

Adresse électronique : **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

Téléphone fixe : **XXXXXXXXXXXXXXXXXX**

Téléphone portable : **XXXXXXXXXXXXXXXXXX**

Référent

Nom : **COUTURIER**

Prénom : **Benjamin**

Fonction : **TECHNICIEN GROS EQUIPEMENTS**

Adresse électronique : **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

Téléphone portable : **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Résidence Peyregourde**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **Residence Peyregourde 33500 Libourne**

X : 445635

Y : 6428078

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions

permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

6 - Cessation d'activité

Information concernant la cessation d'activité

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite (ou a exploité par la passé) déjà au moins :

- Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **Non**
- Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **Non**

Date de mise à l'arrêt de l'installation : **16/12/2022**

Il s'agit d'une : **Cessation partielle de l'activité**

Parcelles concernées par la cessation d'activité :

- Parcelle 1 : **Libourne 33500 (, BT , 0054)**

Rubriques des installations classées concernées par la cessation :

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Régime
2910	A-2	Installation de combustion DC	

Mesures prises ou prévues pour assurer la sécurité du site

Evacuation des produits dangereux et gestion des déchets présents sur le site, en précisant le calendrier prévisionnel :

Non concerné cessation partielle

Interdictions ou limitations d'accès au site, en précisant le calendrier prévisionnel :

Pas de réception du public dans la chaufferie, porte d'accès fermée

Suppression des risques d'incendie et d'explosion, en précisant le calendrier prévisionnel :

Extincteurs et RIA, Alarmes incendie de type 4

Surveillance des effets de l'installation sur son environnement, tenant compte d'un diagnostic proportionné aux enjeux, en précisant le calendrier :

Contrôles réalisés sur la chaudière annuellement

Mesures de gestion ou restrictions d'usage temporaires, en précisant le calendrier :

Des travaux de débranchement ont été réalisés sur la chaudière n°2, la mettant hors service. La

remise en service de celle-ci nécessite l'intervention d'une société spécialisée et à minima de deux personnes. Un affichage stipulant que les chaudières ne doivent être utilisées en même temps a également été affiché sur l'armoire électrique de l'automate de contrôle. Ces travaux permettent alors au site d'être déclassé, la puissance effective de la chaufferie étant à 895 kW maximum.

Mesures destinées à placer les terrains de l'installation dans un état permettant un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation :

Usage et exploitation conservés mais diminution de la puissance totale des chaudières par démontage partielle de l'une d'elle, la puissance restante se trouvant en deçà du seuil bas de la rubrique 2910-A (moins de 1 MW).

Engagement du déclarant

Je confirme avoir informé par écrit le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation ainsi que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

LETTRE-courrier accompagnement CERFA déclassement ICEP.pdf